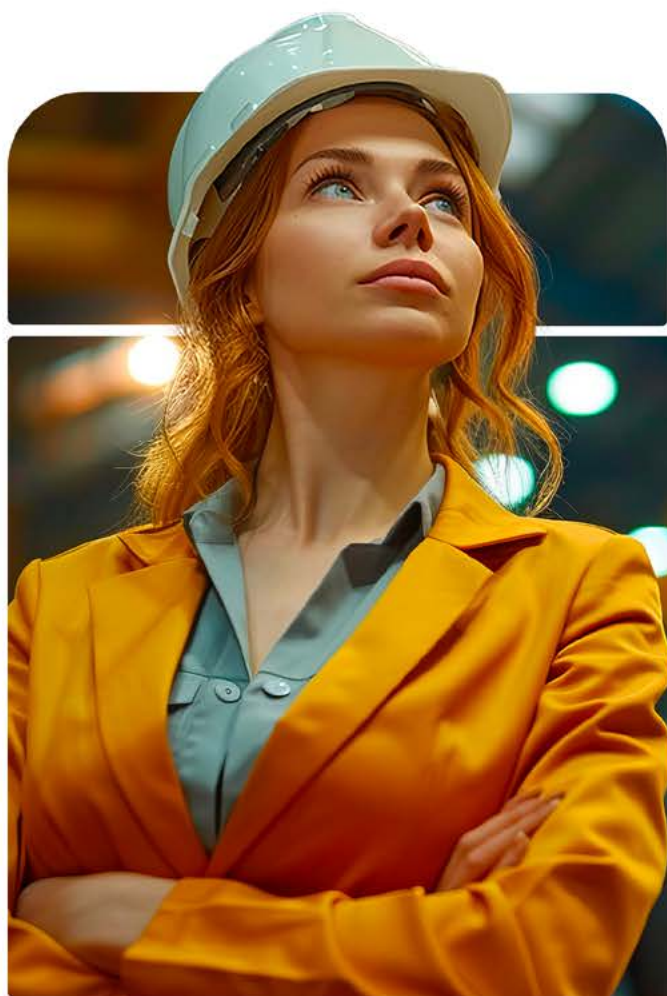




CATALOGUE
FORMATION
SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL

2025



**Un réseau national
présent dans nos salles
et dans votre entreprise**



Présentiel



Distanciel



E-learning

- CSE - CSSCT
- Référent Harcèlement
- Risques Psychosociaux
- Référent Santé et Sécurité au Travail
- Premiers Secours en Santé Mentale
- Secourisme
- Incendie
- Habilitations électriques
- Risques physiques
- Management de la sécurité
- ISO
- Audit, Conseil en Santé et Sécurité



Face aux défis d'aujourd'hui,

préparons les réussites de demain

UNE EQUIPE DE TERRAIN POUR **VOUS ACCOMPAGNER !**

30 ans d'Excellence en Santé et Sécurité au Travail :

Depuis trois décennies, le cabinet PROPULS' accompagne les entreprises en matière de santé et de sécurité au travail.

Notre équipe de professionnels multidisciplinaires travaille au quotidien pour anticiper les défis à venir et proposer des solutions innovantes. Nous avons développé des outils permettant à votre entreprise de respecter les normes et les réglementations en vigueur, tout en maximisant votre efficacité opérationnelle.

Un Partenaire de Confiance pour les Entreprises :

Chez PROPULS', notre approche se distingue par sa prise en compte des besoins spécifiques des entreprises. Chaque entreprise a ses propres défis et besoins en matière de santé et de sécurité au travail et nous adaptons nos solutions en conséquence.

Notre activité de conseil est conçue pour répondre à ces besoins spécifiques, en offrant des solutions sur mesure. Nous collaborons étroitement avec nos clients pour élaborer des programmes de prévention des risques adaptés à leur réalité opérationnelle, tout en respectant les réglementations en vigueur.

Toujours à Vos Côtés pour un Avenir Plus Sûr :

Notre engagement est de vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet en santé et sécurité au travail et la formation de vos salariés. Notre objectif est de vous aider à créer un environnement de travail plus sûr.

La conformité réglementaire est souvent un défi complexe. PROPULS' s'engage à vous aider à évoluer dans cet environnement.



Aurélien CHICOT
DGD

Nos agréments et certifications



CATÉGORIE D'ACTION CONCERNÉE :
L. 6313-1-1° Les actions de formation
Certifié qualité



Agrément Formation
CSE - Missions santé,
sécurité et conditions de
travail



Reconnu IPRP, personne
morale
par la DREETS

Habilitations INRS :

- SST
- Formateur SST
- Acteur PRAP
- RPS

VOS CONTACTS PROPULS'

- **Aurélien CHICOT**
DGD
Directeur du Département Prévention et Sécurité
- **Jérôme LANFRANCA**
Directeur des activités Conseil
- **Emmanuelle LECOMTE**
Directrice Commerciale
- **Marion MONTAILLER**
Responsable Commerciale
- **Laurence MARTIN, Natalie FOULIS**
Chargées de Mission Développement

- **Luc HIRON**
Responsable Comptable et Finances
- **Messaline GACHET**
Responsable Administrative - Qualité - RH
- **Wilhelmine SCHITTEK, Laëtitia LEBOUQCQ,**
Mathilde ROCHE, Marion GUERINET,
Assistants de Formation
- **Elodie SABOULARD**
Service Administration des Ventes

SOMMAIRE

1 CSE - CSSCT

Secteur privé :

- Membres CSE - Initiale Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail P4
- Membres CSE - Renouvellement Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail P5
- Membres CSSCT - Renouvellement - Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail P6
- Comprendre et prévenir les RPS P6
- La Visio avec Propuls' P7

2 RÉFÉRENT SANTÉ & SÉCURITÉ

- Evolution réglementaire Référent Santé et Sécurité P8
- Référent Santé et Sécurité au Travail P9

3 HARCÈLEMENT

- Référent harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes P10
- Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes P11
- Violence interne au travail: Piloter efficacement la délégation d'enquête P12
- La démarche globale Propuls' P13
- Mener les auditions P14

4 RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Formation RPS - Directeurs P15
- Formation RPS - Acteurs de prévention P15
- Formation RPS - Managers P16
- Formation RPS E-learning P16

5 SECOURISME

- Formation initiale - Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P17
- M.A.C (renouvellement) - Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P17
- Initiation Premiers Secours (IPS) P18
- Devenir Formateur - Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P19
- M.A.C Formateur - Sauveteur Secouriste du Travail (SST) P19
- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) P20

6 ÉLECTRICITÉ

Les habilitations électriciennes :

- Personnel non électricien P21-22
- Personnel électricien Basse Tension P21-22
- Personnel électricien Basse et Haute Tensions P21-22

7 RISQUES PHYSIQUES

- Acteur PRAP - IBC P23
- Sensibilisation à l'importance de l'échauffement en entreprise P23
- Formation aux bons Gestes et aux bonnes Postures de travail P24
- Formation aux bons Gestes et aux bonnes Postures de travail sur écran P24

8 INCENDIE

- Manipulation d'extincteurs P25
- E.P.I - Équipier de Première Intervention P25
- E.S.I - Équipier de Seconde Intervention P25
- Rédaction de votre procédure d'évacuation P26
- Guide et serre-file P26
- Exercice d'évacuation P26

9 MANAGEMENT SÉCURITÉ

- Obligations du dirigeant ou de son/ses délégataires P27
- Relais Sécurité - Encadrement P27
- Responsable Sécurité en ERP P28
- Plan de prévention et gestion des entreprises extérieures P28
- Formation à l'Évaluation des Risques Professionnels P29
- Analyse des Accidents du Travail P29
- Conseil & Accompagnement en gestion des risques P30

10 ISO

- ISO 14001 : 2015 Management de l'Environnement P31
- ISO 45001 : 2018 Management Santé et Sécurité au Travail P32
- ISO 26001 : Initiation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) P32

11 NOS PLUS

- Nos moyens pédagogiques P33
- La Formation Immersive P34
- Bulletin d'inscription 2025 P36



PROPULS' C'EST AUSSI DU CONSEIL ET DE LA FORMATION EN MATIÈRE DE :

- Management
- Communication
- Organisation
- Entretien(s)
- Transmission des savoirs
- Formation de tuteurs
- Coaching et Accompagnement
- ...

Membres du CSE initiale - Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail



OBJECTIFS :

- Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
- Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
- Assurer des activités de veille
- Connaître et exercer les missions du CSE / de la CSSCT

Loi santé août 2021 :

La loi santé est venue modifier les conditions de formation des membres élus. Depuis le 31 mars 2022, l'article L2315-18 est ainsi modifié :

« La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

- En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

1) De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;

2) De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés ».



Notre +
Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

Angers

- Du 20 au 24 janvier
- Du 5 au 7 et les 13 et 14 mars
- Du 23 au 27 juin
- Du 6 au 8 et les 13 et 14 octobre
- Du 15 au 19 décembre

Cholet

- Du 22 au 24 et les 28 et 29 avril
- Du 16 au 18 et les 23 et 24 juin
- Du 3 au 5 et les 13 et 14 novembre

Le Mans

- Du 1 au 3 et les 8 et 9 juillet
- Les 2 et 3 et du 8 au 10 octobre

Nantes

- Du 3 au 7 février
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 mars
- Du 4 au 6 et les 12 et 13 juin
- Du 17 au 19 et les 22 et 23 septembre
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 novembre

La Roche sur Yon

- Du 17 au 19 et les 24 et 25 juin
- Du 6 au 10 octobre

Tours

- Du 10 au 14 mars
- Du 13 au 17 octobre

Saint-Brieuc

- Du 2 au 6 juin
- Du 22 au 24 et les 29 et 30 septembre

Vannes

- Du 22 au 26 et 12 et 13 juin
- Du 3 au 7 novembre

Lorient

- Du 22 au 26 septembre
- Du 1er au 3 et les 8 et 9 décembre

Brest

- Du 16 au 20 juin
- Du 24 au 28 novembre

Rennes

- Du 16 au 18 et les 23 et 24 juin
- Du 8 au 10 et les 16 et 17 octobre
- Du 5 au 12 décembre

Paris

- Du 20 au 24 janvier
- Du 12 au 14 et les 20 et 21 mars
- Du 16 au 20 juin
- Du 22 au 24 et les 29 et 30 septembre
- Du 13 au 17 octobre
- Du 24 au 26 nov et les 1er et 2 déc

Roissy-en-France

- Du 23 au 27 juin
- Les 2 et 3 et du 8 au 10 octobre

Clamart

- Du 7 au 9 et les 14 et 15 avril
- Du 2 au 6 juin
- Du 8 au 10 et les 15 et 16 décembre

Lille

- Du 23 au 27 juin
- Du 6 au 8 et les 13 et 14 octobre
- Du 1er au 5 décembre

Strasbourg

- Du 2 au 6 juin
- Du 6 au 10 octobre
- Du 1er au 5 décembre

Marseille

- Du 24 au 28 mars
- Du 16 au 20 juin
- Du 6 au 8 et les 13 et 14 octobre

Lyon

- Du 2 au 6 juin
- Du 22 au 26 septembre
- Du 18 au 20 et les 25 et 26 novembre

Grenoble

- Du 16 au 18 et les 24 et 25 juin
- Du 3 au 7 novembre

Bordeaux

- Du 7 au 11 avril
- Du 2 au 4 et les 10 et 11 juillet
- Du 24 au 28 novembre

Toulouse

- Du 16 au 20 juin
- Du 6 au 10 octobre

PROGRAMME :

- ✓ Les aspects juridiques et réglementaires (ordonnances loi travail, loi santé, loi sur l'environnement 2021)
- ✓ Rôle, missions et fonctionnement du CSE/ de la CSSCT
- ✓ Analyse à priori des risques (évaluation des risques professionnels, visite trimestrielle)
- ✓ Document Unique, plan de prévention, protocole de sécurité
- ✓ Analyse à posteriori des risques (compte rendu des faits, méthode de l'arbre des causes)
- ✓ Recherche de solutions, hiérarchisation des moyens de prévention, plan d'action du CSE / de la CSSCT
- ✓ Les Risques Psychosociaux

CALENDRIER 2025



(P114 - 115)
(V114 - 115)

🕒 5 jours

- ✓ Membres élus au CSE
- ✓ Membres de la CSSCT

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P115 et V115

4 950 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P114 et V114

Visio : 990 €

Présentiel : 1050 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

Propuls' possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation



Réalisable en
Distanciel

Visio

- Du 15 au 17 et les 23 et 24 janvier
- Du 10 au 12 et les 17 et 18 février
- Du 19 au 21 et les 27 et 28 février
- Du 11 au 13 et les 17 et 18 mars
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 mars
- Du 9 au 11 et les 17 et 18 avril
- Les 24 et 25 et du 28 au 30 avril
- Du 12 au 14 et les 19 et 20 mai
- Les 20 et 21 et du 26 au 28 mai
- Du 4 au 6 et les 12 et 13 juin
- Du 16 au 18 et les 23 et 24 juin
- Du 1er au 3 et les 8 et 9 juillet
- Les 3 et 4 et du 9 au 11 juillet
- Les 20 et 21 et du 25 au 27 août
- Du 10 au 12 et les 18 et 19 septembre
- Du 22 au 24 et les 29 et 30 septembre
- Du 6 au 8 et les 13 et 14 octobre
- Du 15 au 17 et les 20 et 21 octobre
- Du 12 au 14 et les 20 et 21 novembre
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 novembre
- Les 2 et 3 et du 8 au 10 décembre
- Du 8 au 10 et les 15 et 16 décembre

Membres du CSE (Renouvellement)

Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail



(P112 - 113)
(V112 - 113)



OBJECTIFS :

- Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
- Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
- Assurer des activités de veille
- Connaître et exercer les missions du CSE / de la CSSCT

PROGRAMME :

- Les aspects juridiques et réglementaires (ordonnances loi travail, loi santé, loi sur l'environnement 2021)
- Rôle, missions et fonctionnement du CSE/ de la CSSCT
- Analyse à priori des risques (évaluation des risques professionnels, visite trimestrielle)
- Document Unique, plan de prévention, protocole de sécurité
- Analyse à posteriori des risques (compte rendu des faits, méthode de l'arbre des causes)
- Recherche de solutions, hiérarchisation des moyens de prévention, plan d'action du CSE / de la CSSCT
- Les Risques Psychosociaux



3 jours



Membres réélus au CSE

Prérequis :

- Parler et écrire le français
- Avoir suivi une formation initiale missions Santé Sécurité et Conditions de Travail du CSE lors d'un précédent mandat.



Coût Intra
code P113 et V113

2 990 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P112 et V112

Visio : 595 €

Présentiel : 650 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous



Propuls' possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation



Notre +
Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

CALENDRIER 2025

Angers - Du 11 au 13 juin - Du 17 au 19 novembre	Tours - Du 2 au 4 avril - Du 23 au 25 juin - Du 8 au 10 octobre	Paris - Du 4 au 6 juin - Du 6 au 8 octobre - Du 10 au 12 décembre	Lyon - Du 17 au 19 juin - Du 6 au 8 octobre - Du 3 au 5 décembre	Réalisable en Distanciel
Cholet - Du 16 au 18 juin - Du 6 au 8 octobre	Rennes - Du 2 au 4 avril - Du 19 au 21 mai - Du 5 au 7 novembre	Roissy-en-France - Du 12 au 14 mai - Du 1er au 3 décembre	Grenoble - Du 26 au 28 mai - Du 17 au 19 novembre	
Le Mans - Du 4 au 6 juin - Du 17 au 19 novembre	Brest - Du 2 au 4 avril - Du 24 au 26 septembre	Clamart - Du 4 au 6 juin - Du 5 au 7 novembre	Bordeaux - Du 18 au 20 juin - Du 12 au 14 novembre	
Nantes - Du 17 au 19 février - Du 21 au 23 mai - Du 6 au 8 octobre - Du 8 au 10 décembre	Vannes Du 1er au 3 décembre	Lille - Du 2 au 4 juin - Du 5 au 7 novembre	Toulouse - Du 23 au 25 juin - Du 5 au 7 novembre	
La Roche sur Yon - Du 28 au 30 avril - Du 16 au 18 juin - Du 5 au 7 novembre	Saint-Brieuc - Du 28 au 30 avril - Du 19 au 21 novembre	Strasbourg - Du 28 au 30 avril - Du 17 au 19 novembre	Marseille - Du 4 au 6 juin - Du 3 au 5 novembre	

Visio

- Du 20 au 22 janvier
- Du 12 au 14 février
- Du 26 au 28 mars
- Du 14 au 16 avril
- Du 14 au 16 mai
- Du 21 au 23 mai
- Du 16 au 18 juin
- Du 2 au 4 juillet
- Du 17 au 19 septembre
- Du 13 au 15 octobre
- Du 12 au 14 novembre
- Du 1er au 3 décembre

Membres CSSCT (Renouvellement) Missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail



(P116 et V116)



OBJECTIFS :

- Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
- Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
- Assurer des activités de veille
- Exercer le droit à l'information et à la consultation du CSE/ de la CSSCT

PROGRAMME :

- ✓ Les aspects juridiques et réglementaires (ordonnances loi travail, loi santé, loi sur l'environnement 2021)
- ✓ Rôle, missions et fonctionnement du CSE/ de la CSSCT
- ✓ Analyse à priori des risques (évaluation des risques professionnels, visite trimestrielle)
- ✓ Document Unique, plan de prévention, protocole de sécurité
- ✓ Analyse à posteriori des risques (compte rendu des faits, méthode de l'arbre des causes)
- ✓ Recherche de solutions, hiérarchisation des moyens de prévention, plan d'action du CSE/ de la CSSCT
- ✓ Les Risques Psychosociaux



Propuls' possède un enregistrement préfectoral pour dispenser cette formation



Notre +
Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien



5 jours

- ✓ Membres réélus de la CSSCT des entreprises de plus de 300 salariés

Prérequis :

- Parler et écrire le français
- Renouvellement du mandat CSSCT



Coût Intra
code P116 et V116

4 950 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix



Loi santé août 2021 :

La loi santé est venue modifier les conditions de formation des membres élus. Depuis le 31 mars 2022, l'article L2315-18 est ainsi modifié :

« La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

- En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

1) De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;

2) De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés ».

Comprendre et prévenir les RPS



(P121 et V121)



OBJECTIFS :

- Identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé
- Appréhender le cadre réglementaire des RPS
- Maîtriser le rôle des instances CSE – CSSCT face aux RPS
- Comprendre et être acteur d'une démarche de prévention

PROGRAMME :

- ✓ Risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
 - Stress, violences, harcèlements
 - Impacts sur la santé
- ✓ Enjeux et responsabilités :
 - Humains, économiques et juridiques
 - Obligations réglementaires générales
 - Obligations réglementaires spécifiques
- ✓ Le CSE et les RPS : qui fait quoi ?
 - Rôle de l'instance
 - Rôle des référents harcèlement
 - Les outils de l'instance
- ✓ RPS et démarche de prévention :
 - L'évaluation des RPS
 - Le diagnostic RPS
 - Les différents niveaux de mesures de prévention
 - Le plan d'action et son suivi



2 jours

- ✓ Membres élus au CSE
- ✓ Membres de la CSSCT

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P121 et V121

2 490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix



Notre +
Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien



SE FORMER EN VISIO

— AVEC PROPULS' —

Les formations en visio,
c'est simple !

1

COMMENT REJOINDRE UNE FORMATION EN VISIO ?

Le jour J, cliquer sur les liens contenus dans les emails
envoyés par l'outil de conférence Cisco Webex.



2

DE QUELS MATÉRIELS AVEZ-VOUS BESOIN ?

Pour voir et interagir avec notre formateur :
un ordinateur, une bonne connexion internet, un micro et
une webcam.



3

ET EN CAS DE PROBLÈME ?



Notre équipe technique dédiée
est à votre disposition !

4

COMMENT SONT REMIS LES DOCUMENTS DE LA FORMATION ?



Tous les documents sont désormais
dématérialisés. Ils vous sont envoyés
par email à l'issue de la formation.



La formation à distance
par visio-conférence
est **une solution**
incontournable d'échange
et de partage.

AVEC PROPULS', CE SONT 21 FORMATIONS DISPONIBLES EN VISIO

Et notre catalogue continuera
de s'enrichir régulièrement en 2025.



Identifiez l'option visio
sur nos fiches formations
grâce à ce picto



Ces formations sont
organisées pour des groupes
de **10 personnes**
maximum



FORMATION'

FORMATION OBLIGATOIRE

Le Référent Santé et Sécurité au Travail fait évoluer le Document Unique, met en place des actions de prévention, ou s'assure que les consignes de sécurité sont bien respectées.

Sa formation est devenue obligatoire depuis le 31 mars 2022 :

– Sa durée est identique à celle attribuée aux élus CSE et sa prise en charge est assurée par l'employeur. Le temps de formation est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel (L.4614-14 à L.4614-16 remplacé par L.2315-16 à L.2315-18).



Vous êtes Référent Santé et Sécurité au Travail ? Ces formations peuvent vous intéresser !

E.V.R.P.

Evaluation des risques professionnels et Document Unique

3 jours

- Améliorer le niveau de sécurité dans l'entreprise en utilisant les outils d'évaluation des risques et permettre l'autonomie de la structure sur l'élaboration, la mise à jour et le suivi du Document Unique



Analyse

des accidents du travail

1 jour

- Rendre les participants autonomes dans la réalisation d'une analyse critique des accidents du travail
- Permettre aux participants d'être force de proposition
- Dynamiser votre politique sécurité



P.D.P.

Plan de prévention et gestion des entreprises extérieures

2 jours

- Apprécier le contexte et les enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité
- Réaliser une analyse des risques liés à la coactivité dans le cadre d'une inspection commune préalable
- Etablir un plan de prévention ou un protocole de sécurité

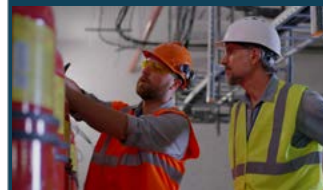


E.R.P.

Sécurité dans les établissements recevant du public

1 jour

- Connaître les obligations sécurité incendie des ERP
- Maîtriser le fonctionnement du système de sécurité incendie (SSI)
- Connaître les fondamentaux de la lutte contre un départ de feu



Référent Santé et Sécurité au Travail



OBJECTIFS :

- Connaître le rôle et les missions du référent santé et sécurité au travail
- Maîtriser les méthodes et les outils pour gérer la santé et la sécurité en entreprise
- Connaître la réglementation applicable en santé et sécurité au travail
- Contribuer activement et efficacement à garantir l'intégrité de la santé physique et mentale des travailleurs



Notre +

Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

Article L. 4644-1 (En vigueur au 1^{er} juin 2012)

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 2315-16 à L. 2315-18. ».

PROGRAMME :

- ✓ Les enjeux de la sécurité
- ✓ Les aspects juridiques et réglementaires
- ✓ Le référent (rôle, missions, limites)
 - Savoir se positionner en qualité de référent
 - Mettre en place des indicateurs ou tableaux de suivi
 - Maîtriser les documents obligatoires dans l'entreprise
 - Mener des actions de sensibilisation, d'information
- ✓ La prévention
 - Les 9 principes généraux de prévention
 - La pyramide de BIRD (incident, presque accident, accident)
- ✓ Le document unique et son plan d'action
- ✓ L'analyse des accidents :
 - La méthode de l'arbre des causes
 - La recherche de solutions
- ✓ Les plans de prévention et protocoles de sécurité
- ✓ Les formations générales et spécifiques en Santé et Sécurité au Travail



(P1003 - 1004)
(V1003 - 1004)

🕒 5 jours

- ✓ Salarié désigné pour assurer la mission de Référent Santé et Sécurité au Travail

Prérequis :

- Parler et comprendre le français



Coût Intra
code P1004 et V1004

4 950 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P1003 et V1003

Visio : 990 €

Présentiel : 1050 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

CALENDRIER 2025

Angers

- Du 19 au 23 mai
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 novembre

Lyon

- Du 3 au 5 et les 11 et 12 juin
- Du 4 au 6 et les 12 et 13 novembre

Nantes

- Les 6 et 7 et du 12 au 14 mai
- Du 13 au 17 octobre

Lille

- Du 16 au 18 et les 23 et 24 juin
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 novembre

Paris

- Du 7 au 11 avril
- Du 17 au 19 et les 24 et 25 novembre



Réalisable en
Distanciel

Visio

- Du 10 au 12 mars et les 17 et 18 mars
- Du 16 au 18 juin et les 23 et 24 juin
- Du 1er au 3 et les 6 et 7 octobre
- Du 8 au 10 et les 15 et 16 décembre

ET SI VOUS EXTERNALISIEZ LA FONCTION DE RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ ?

Enregistré Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) auprès de la DREETS, PROPULS' met à votre disposition toute son expertise dans l'accomplissement de cette mission. Nous déterminons ensemble vos besoins et adaptons la fréquence de nos interventions. Votre interlocuteur unique coordonne les différentes actions, vous aide à définir les priorités et met en œuvre votre démarche de prévention des risques.

EN SAVOIR PLUS SUR

www.propuls.fr



Référent lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes



OBJECTIFS :

- Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Comprendre les différents types de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts
- Identifier les missions des référents ENTREPRISE et CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Intégrer la prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

PROGRAMME :

- ✓ Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ?
- ✓ Le harcèlement moral et sexuel : un délit pénal
- ✓ Comprendre les différents enjeux
- ✓ Prévenir le risque de harcèlement moral et sexuel :
 - Obligations réglementaires générales
 - Obligations réglementaires spécifiques
- ✓ Réagir à une situation de harcèlement moral et sexuel (étude de cas)
- ✓ Focus référent CSE : Outils de gestion et rôle du référent CSE
- ✓ Focus référent Entreprise : Outils de gestion et rôle du référent Entreprise



(P207 - 208)
(V207 - 208)

🕒 2 jours

- ✓ Référent harcèlement sexuel, agissements sexistes et harcèlement moral
- ✓ RH
- ✓ Responsable Santé et Sécurité

Prérequis :

- Parler et écrire le français

CALENDRIER 2025

Angers • Les 28 et 29 avril • Les 7 et 8 juillet • Les 29 et 30 octobre • Les 17 et 17 décembre	Paris • Les 28 et 29 janvier • Le 14 et 15 avril • Les 26 et 27 juin • Les 29 et 30 septembre • Les 24 et 25 novembre	Marseille • Les 5 et 6 juin • Les 6 et 7 octobre • Les 20 et 21 novembre	Visio • Les 13 et 14 mars • Les 29 et 30 avril • Les 12 et 13 mai • Les 5 et 6 juin • Les 1er et 2 juillet • Les 26 et 27 août • Les 11 et 12 septembre • Les 14 et 15 octobre • Les 18 et 19 novembre • Les 9 et 10 décembre
Nantes • Les 25 et 26 mars • Les 16 et 17 juin • Les 11 et 12 septembre • Les 27 et 28 novembre	Lyon • Les 23 et 24 juin • Les 27 et 28 octobre	Bordeaux • Les 5 et 6 juin • Les 13 et 14 octobre • Les 24 et 25 novembre	
Rennes • Les 5 et 6 mai • Les 25 et 26 septembre • Les 3 et 4 décembre	Lille • Les 5 et 6 juin • Les 16 et 17 octobre • Les 19 et 20 novembre		

€ **Coût Intra** 2490 €
code P208 et V208 Nets de TVA + frais

📍 Chez vous 1 à 12 personnes

📅 Aux dates de votre choix

€ **Coût Inter** Visio : 1180 €
code P207 et V207 Présentiel : 1250 €
Nets de TVA

📍 Chez nous 🧑 Prix par personne

📅 Aux dates ci-contre



Notre +

Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

PROPULS' vous accompagne

Dans la sensibilisation de vos collaborateurs sur la thématique du harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

Vous souhaitez réaliser une information pour vos directeurs, managers, salariés conformément aux dispositions réglementaires et législatives sur les violences internes ?

Dans le cadre de votre projet, une conférence avec l'un de nos consultants spécialisés est proposée afin d'obtenir le résultat escompté.

🕒 Durée : de 1h à 3h

€ Coût : nous contacter

- ✓ Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes
- ✓ Comprendre les différents types de harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes, ainsi que leurs impacts
- ✓ Appréhender la procédure de signalement en matière de lutte contre le harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes
- ✓ Intégrer la prévention du harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

EN SAVOIR PLUS SUR

www.propuls.fr



CONSEIL'

Référent lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



OBJECTIFS :

- Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Comprendre les différents types de harcèlement sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts
- Identifier les missions des référents ENTREPRISE et CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Intégrer la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

PROGRAMME :

- ✓ **Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ?**
- ✓ **Le harcèlement sexuel : un délit pénal**
- ✓ **Comprendre les différents enjeux**
- ✓ **Prévenir le risque de harcèlement sexuel**
 - Obligations réglementaires générales
 - Obligations réglementaires spécifiques
- ✓ **Réagir à une situation de harcèlement sexuel (étude de cas)**
- ✓ **Focus référent CSE :** Outils de gestion et rôle du référent CSE
- ✓ **Focus référent Entreprise :** Outils de gestion et rôle du référent Entreprise



(P205 - 206)
(V205 - 206)

🕒 1 jour

- ✓ Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- ✓ RH
- ✓ Responsable Santé et Sécurité

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P205 et V205

1 350 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P206 et V206

Visio : 590 €

Présentiel : 650 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous



Notre +

Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

Article L. 2314-1 du Code du travail

Un référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est désigné par le Comité Social et économique parmi ses membres, (...), pour une durée qui prend fin avec celle du mandat des membres élus du comité.

Article L. 1153-5-1 du Code du travail

Dans toute entreprise employant au moins deux cents cinquante salariés est désigné un référent chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

CALENDRIER 2025

Angers

- Le 14 mai
- Le 15 septembre
- Le 6 novembre

Tours

- Le 24 juin
- Le 14 octobre

Saint Brieuc

- Le 12 juin
- Le 24 novembre

Strasbourg

- Le 6 mai
- Le 20 novembre

Cholet

- Le 18 juin
- Le 20 octobre

Rennes

- Le 1er avril
- Le 10 juin
- Le 22 septembre
- Le 6 novembre

Paris

- Le 16 janvier
- Le 14 avril
- Le 26 mai
- Le 8 septembre
- Le 25 novembre

Lyon

- Le 14 mai
- Le 7 octobre
- Le 24 novembre

Le Mans

- Le 19 juin
- Le 9 octobre

Brest

- Le 29 avril
- Le 8 septembre

Roissy-en-France

- Le 6 juin
- Le 23 octobre

Marseille

- Le 25 juin
- Le 20 octobre

Nantes

- Le 12 mai
- Le 15 septembre
- Le 10 décembre

Vannes

- Le 12 mai
- Le 23 septembre

Clamart

- Le 23 juin
- Le 4 novembre

Toulouse

- Le 16 juin
- Le 14 octobre

La Roche-sur-Yon

- Le 1er avril
- Le 3 juin
- Le 5 septembre
- Le 7 octobre

Lorient

- Le 19 juin
- Le 27 octobre

Lille

- Le 11 mars
- Le 16 juin
- Le 27 octobre

Bordeaux

- Le 2 juin
- Le 23 octobre



Réalizable en
Distanciel

Visio

- Le 17 janvier
- Le 19 février
- Le 11 mars
- Le 17 avril
- Le 19 mai
- Le 12 juin
- Le 1er juillet
- Le 26 août
- Le 22 septembre
- Le 3 octobre
- Le 28 octobre
- Le 17 novembre
- Le 18 décembre

Violence interne au travail : Piloter efficacement une délégation d'enquête



OBJECTIFS :

- Comprendre le cadre réglementaire et législatif relatif aux droits des lanceurs d'alerte et signalements
- Comprendre les enjeux et obligations légales liés aux violences internes au travail, notamment en matière de harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes.
- Maîtriser les outils et méthodes de gestion des signalements : savoir recueillir un signalement, conduire une enquête contradictoire, respecter la confidentialité et l'impartialité.
- Piloter une délégation d'enquête de manière rigoureuse et efficace, tout en garantissant la protection des parties impliquées (victime, témoin, salarié mis en cause).
- Rédiger un rapport d'enquête détaillé et formuler des actions correctives immédiates et des recommandations de prévention à long terme.
- Assurer la conformité réglementaire des actions menées dans le cadre de la gestion des violences internes au travail, tout en minimisant les risques juridiques pour l'entreprise.



Réalisable en
Distanciel

PROGRAMME :

- ✓ Lanceur d'alerte : les fondamentaux.
- ✓ Violence interne au travail : rappel des fondamentaux.
- ✓ L'entretien de recueil d'un signalement.
- ✓ Réagir à un signalement de harcèlement moral ou sexuel : enquête contradictoire et délégation d'enquête.
- ✓ Exercices de mise en application.

QUE DIT LA LOI ?

- Article L. 1153-1 à 6 du code du travail
- Article L1152-1 à 5 du code du travail
- Article L. 1154-1 du code du travail
- Article L1132-1 à L1134-10 du code du travail



(P230 - 231)
(V230 - 231)

🕒 2 jours

- ✓ Direction Générale
- ✓ Direction des Ressources Humaines
- ✓ Référent Entreprise

Prérequis recommandés :

- ✓ Formation «Référent Harcèlement moral et/ou Harcèlement sexuel et agissements sexistes»
- ✓ Formation «Mener les auditions»



Coût Intra
code P231 et V231

visio : **2790 €**

Présentiel : 2890 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P230 et V230

Visio : **1250 €**

Présentiel : 1390 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous



Notre +

Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien ONE DRIVE



CALENDRIER 2025

Angers

- Les 20 et 21 mai
- Les 16 et 17 septembre
- Les 4 et 5 novembre

Paris

- Les 4 et 5 juin
- Les 23 et 24 septembre
- Les 18 et 19 novembre

Lyon

- Les 18 et 19 juin
- Les 22 et 23 octobre
- Les 2 et 3 décembre

Lille

- Les 24 et 25 juin
- Les 14 et 15 octobre
- Les 10 et 11 décembre

Visio

- Les 20 et 21 mai
- Les 2 et 3 juillet
- Les 9 et 10 octobre
- Les 16 et 17 décembre

LA PREVENTION

UNE DÉMARCHE GLOBALE

— AVEC PROPULS' —



FORMATION DES REFERENTS

CSE ET ENTREPRISE

Outre l'obligation réglementaire de désigner et de former les référents en matière de lutte contre le **harcèlement sexuel** et les **agissements sexistes**, il est primordial de maîtriser la gestion de ces thématiques à enjeux. Le choix peut aussi se porter sur une vision plus globale, intégrant la notion de **harcèlement moral**.



ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE

DE LA PROCÉDURE SUITE À UN SIGNALEMENT POUR DES FAITS SUPPOSÉS DE VIOLENCE

L'ANI (Accord National Interprofessionnel) de 2010 sur les **violences au travail**, prévoit que les entreprises définissent et communiquent **une charte** de prise en compte des violences au travail ainsi qu'une **procédure de traitement des signalements**. Réelle fondation de la démarche de gestion, cette étape nécessite une bonne maîtrise des sujets.



FORMATION ET/OU SENSIBILISATION

DES ENCADRANTS ET DU PERSONNEL

Outre des comportements inappropriés, certaines situations révèlent une vraie méconnaissance des sujets de la part des acteurs. Rappelant que l'employeur a une obligation d'information de ses salariés, former ou sensibiliser l'ensemble du personnel permet une mise à niveau globale des sujets dans l'entreprise et responsabilise ainsi l'ensemble des acteurs.



SE PRÉPARER

À MENER LES AUDITIONS

«C'est quand il fait beau, qu'il faut réparer son toit».

Ce dicton prend tout son sens dans la gestion de faits supposés de harcèlement. L'anticipation et la mise en situation anticipée permettent de faire face à un exercice souvent vécu comme anxiogène et délicat par les acteurs concernés.

L' ACTION

DANS LE CAS D'UN SIGNALEMENT POUR DES FAITS SUPPOSÉS DE HARCÈLEMENT



SE FAIRE ACCOMPAGNER

DANS LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE INTERNE

Nous réalisons tout ou partie de l'enquête interne. Pilotage de la commission d'enquêtes, réalisation des auditions, analyse des faits. Une équipe pluridisciplinaire (juriste, psychologue, ingénieur, préventeur) est mobilisée pour vous accompagner.



UTILISER LA MÉDIATION

EN CAS DE HARCÈLEMENT MORAL

Prévu par la loi, l'exercice de la médiation peut permettre de trouver une solution constructive. Encadrée par la volonté des parties, cette action impose une posture neutre et fait appel à de nombreuses compétences.

Mener les Auditions dans le cadre d'une enquête interne



OBJECTIFS :

- Être capable de mener les auditions dans le respect des procédures en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Être capable de maîtriser les outils de communication adaptés aux auditions

Cass, soc. 27 novembre 2019, n°18-10.551.

«Il appartient à l'employeur, avisé de faits éventuels de harcèlement, de diligenter une enquête interne afin de vérifier les allégations qui lui sont rapportées»



Notre +
Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

PROGRAMME :

- ✓ Rappel du processus «enquête pour faits supposés de violences internes»
- ✓ Les objectifs des auditions
- ✓ Les conditions de la réussite d'une audition
- ✓ Les 14 clés de communication :
 - Les outils de communication et de positionnement
 - Les outils d'aide à l'expression
 - La mise en confiance
- ✓ L'animation des auditions :
 - Victime présumée des faits de harcèlement
 - Témoin d'agissements supposés
 - Salarié mis en cause dans le signalement des agissements supposés
- ✓ Les 6 situations à gérer



(P212 - 213)
(V212 - 213)

🕒 1 jour

- ✓ Référent harcèlement sexuel, agissements sexistes et harcèlement moral
- ✓ RH
- ✓ Responsable Santé et Sécurité

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P212 et V212

1850 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P213 et V213

Visio : 690 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

CALENDRIER 2025

Visio

- Le mardi 24 juin
- Le lundi 15 septembre
- Le mardi 25 novembre



Réalisable en
Distanciel

PROPULS' vous accompagne

Dans votre gestion de la thématique Harcèlement

De l'évaluation de votre niveau de conformité réglementaire sur le sujet à la gestion de crise d'une situation dégradée, notre équipe pluridisciplinaire additionne ses compétences au profit de votre contexte unique :

- ✓ Evaluation du risque harcèlement et intégration à votre Document Unique
- ✓ Ecriture des politiques et chartes entreprise sur le harcèlement
- ✓ Mise en place des procédures de traitement des remontées de faits supposés
- ✓ Conduite externalisée des enquêtes internes
- ✓ Audit de conformité réglementaire
- ✓ Sensibilisation du personnel et de l'encadrement



EN SAVOIR PLUS SUR

www.propuls.fr



CONSEIL'

Information RPS - Directeurs



OBJECTIFS :

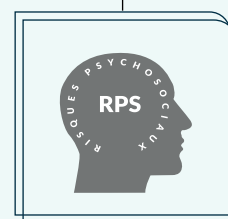
- Identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé
- Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles
- Identifier les outils de gestion organisationnels des RPS
- Maîtriser les enjeux et responsabilités
- Comprendre le rôle et impliquer les acteurs de l'entreprise



Notre +
Accès pour chaque participant à une
boîte à outils par lien

PROGRAMME :

- ✓ **Risques psychosociaux :**
De quoi parle t-on ?
 - Stress, violences internes et externes, harcèlements
 - Risques et troubles psychosociaux
- ✓ **Enjeux et responsabilités :**
 - Humains (absentéisme, mal-être ...)
 - Economiques (productivité, conséquences financières ...)
 - Juridiques (Code du travail, jurisprudence, responsabilité pénale)
- ✓ **Indicateurs et signaux faibles :**
 - Indicateurs en S&ST (AT/MP, TF/TG, reconnaissance de burn-out ...)
 - Indicateurs organisationnels (absentéisme, turn-over, difficultés de recrutement ...)
 - Les alertes et observations reçues (Inspection du travail, DREETS, CSE)
- ✓ **Prévention des Risques Psychosociaux : qui doit faire quoi ?**



(C270)



3 heures

- ✓ Directeurs
- ✓ RH
- ✓ Président CSE
- ✓ Membres de la direction

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code C270

980€

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Propuls' enregistré IPRP pr la DREETS et habilité
par l'INRS vous accompagne

Formation RPS - Acteurs de prévention



OBJECTIFS :

- Identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé
- Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles
- Maîtriser les outils de gestion organisationnels des risques psychosociaux
- Être capable de comprendre la démarche de prévention des RPS sur les 3 niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)



Notre +
Accès pour chaque participant à une
boîte à outils par lien

PROGRAMME :

- ✓ **Risques psychosociaux :**
De quoi parle t-on ?
 - Stress, violences, harcèlements
 - Risques et troubles psychosociaux
- ✓ **Enjeux et responsabilités :**
 - Humains, économiques, juridiques
 - Responsabilités de l'encadrement
- ✓ **Indicateurs et signaux faibles :**
 - Les signaux faibles : physiques, psychologiques et comportementaux
 - Les signaux d'alerte : conflits, violences, menaces, accidents
- ✓ **Prévention des Risques Psychosociaux : Qui doit faire quoi ?**
 - Management des risques et démarche de prévention des risques psychosociaux

L'évaluation des Risques Psychosociaux :

- ✓
 - Les critères pour définir le périmètre d'action d'une démarche d'évaluation ou de diagnostic
 - Démarche d'évaluation des RPS et intégration dans le document unique
 - Plan d'action issu de l'évaluation ou du diagnostic au niveau organisationnel, unité organisationnelle et unité de travail

(P202)
(V202 - V211)



2 jours

- ✓ RH
- ✓ Groupe projet RPS
- ✓ Référent Santé et Sécurité au Travail

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P202 et V202

2 490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code V211

1 180 €

Nets de TVA



En visio



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

CALENDRIER 2025

Visio

- Les 5 et 6 juin
- Les 9 et 10 septembre
- Les 19 et 20 novembre

Formation RPS - Managers



Réalisable en
Distanciel

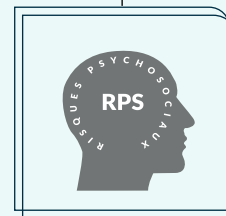


OBJECTIFS :

- Identifier les différents types de RPS et leurs impacts sur la santé
- Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles
- Identifier des outils pour managers «Manager les RPS au quotidien»
- Identifier des outils pour managers «Management des événements RPS indésirables»

PROGRAMME :

- ✓ **Risques psychosociaux : De quoi parle-t-on ?**
 - Stress, violences, harcèlements
 - Risques et troubles psychosociaux
- ✓ **Enjeux et responsabilités :**
 - Humains, économiques, juridiques
 - Responsabilités de l'encadrement
- ✓ **Indicateurs et signaux faibles :**
 - Les signaux faibles : physiques, psychologiques et comportementaux
 - Les signaux d'alerte : conflits, violences, menaces, accidents
- ✓ **Les éléments de réponse du manager face aux facteurs de risques psychosociaux «Management des facteurs de risques au quotidien» :**
 - Les outils de management
- ✓ **Les éléments de réponse du manager face aux événements indésirables :**
 - La position collaborateur et managériale face aux signaux faibles et signaux d'alerte
 - Objectiver et analyser à son niveau
 - Connaître les limites de sa propre action
 - Savoir traiter ou donner suite à l'événement



(P201 - V201)



2 jours
Adaptable sur 1 jour



Managers

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P201 et V201

2 490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Formation RPS - 100% e-learning ou Blended

Découvrez nos formations Risques Psychosociaux en e-learning ou format Blended e-learning + présentiel. Conçues par nos intervenants experts, nos formations s'adressent à l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

- Format 100 % e-learning : une licence par personne disponible pendant 3 mois
- Format Blended : formation réalisée avec un module en e-learning et un module en présentiel

PROPULS' vous accompagne

Dans votre gestion de la thématique Risques Psychosociaux

De l'évaluation de votre niveau de conformité réglementaire sur le sujet à la gestion de crise d'une situation dégradée, notre équipe pluridisciplinaire additionne ses compétences au profit de votre contexte unique :



- ✓ Evaluation des RPS et intégration au document unique
- ✓ Diagnostic des RPS
- ✓ Enquête suite à un signalement pour harcèlement moral et/ou sexuel
- ✓ Accompagnement des groupes projet RPS
- ✓ Mise en place des procédures de gestion de crise

EN SAVOIR PLUS SUR

www.propuls.fr



CONSEIL'

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail



OBJECTIFS :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Article R. 4224-15 :

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1) Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2) Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers ».

Circulaire n° 289 CNSS du 1^{er} juin 1962 : « Il serait souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste pour 10 ouvriers (...) ».

PROGRAMME :

- ✓ Module formation à la prévention des risques de transmission du Covid-19
- ✓ Cadre juridique de l'intervention d'un SST
- ✓ Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident
- ✓ Examiner la personne victime d'un accident
- ✓ Alerter ou faire alerter
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- ✓ Informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées

Notre +

Formation très vivante et ponctuée de nombreuses mises en situation inspirées des risques liés à votre activité



(P300 - 301)

🕒 2 jours

- ✓ Toute personne souhaitant obtenir le certificat SST

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P301

1 350 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



4 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P300

240 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-après

Propuls' est habilité
par l'INRS pour dispenser cette formation

M.A.C (renouvellement) Sauveteur Secouriste du Travail



OBJECTIFS :

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Article R. 4224-15 :

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1) Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
 - 2) Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.
- Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers ».

Circulaire n° 289 CNSS du 1^{er} juin 1962 : « Il serait souhaitable de doter chaque établissement d'un secouriste par 10 ouvriers (...) ».

PROGRAMME :

- ✓ Module formation à la prévention des risques de transmission du Covid-19
- ✓ Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident
- ✓ Examiner la personne victime d'un accident
- ✓ Alerter ou faire alerter
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- ✓ Informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées

Notre +

Formation très vivante et ponctuée de nombreuses mises en situation inspirées des risques liés à votre activité

(P302 - 303)

🕒 1 jour

- ✓ Toute personne reconduite dans ses fonctions de SST
- ✓ Toute personne souhaitant redevenir SST, après plus de 2 ans sans Maintien et Actualisation des Compétences

Prérequis :

- Être titulaire d'un certificat de SST



Coût Intra
code P303

760 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



4 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P302

130 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-après

Propuls' est habilité
par l'INRS pour dispenser cette formation

Calendriers 2025 Formation initiale et M.A.C Sauveteur Secouriste du Travail

VILLE	INITIALE	RECYCLAGE	VILLE	INITIALE	RECYCLAGE
ANGERS	- Les 10 et 11 mars - Les 12 et 13 mai - Les 2 et 3 juin - Les 10 et 11 juin - Les 23 et 24 septembre - Les 27 et 28 octobre - Les 20 et 21 novembre - Les 15 et 16 décembre	- Le 10 mars - Le 3 avril - Le 19 mai - Le 5 juin - Le 24 juin - Le 1er juillet - Le 15 septembre - Le 9 octobre - Le 13 novembre - Le 2 décembre	VANNES	- Les 19 et 20 mai - Les 18 et 19 septembre - Les 13 et 14 novembre	- Le 26 juin - Le 1er décembre
CHOLET	- Les 1er et 2 avril - Les 1er et 2 octobre - Les 1er et 2 décembre	- Le 2 juin - Le 27 novembre	RENNES	- Les 24 et 25 juin - Les 18 et 19 septembre - Les 13 et 14 novembre	- Le 20 mai - Le 3 octobre - Le 5 décembre
LE MANS	- Les 1er et 2 avril - Les 29 et 30 septembre - Les 4 et 5 novembre	- Le 6 juin - Le 1er décembre	SAINT-BRIEUC	- Les 2 et 3 juin - Les 6 et 7 novembre	- Le 23 juin - Le 21 octobre
NANTES	- Les 27 et 28 janvier - Les 27 et 28 février - Les 13 et 14 mars - Les 15 et 16 mai - Les 8 et 9 septembre - Du 2 au 3 octobre - Les 17 et 18 novembre - Les 15 et 16 décembre	- Le 25 février - Le 13 mars - Le 3 avril - Le 16 juin - Le 16 septembre - Le 16 octobre - Le 14 novembre - Le 9 décembre	PARIS	- Les 20 et 21 mai - Les 16 et 17 juin - Les 18 et 19 septembre - Les 14 et 15 octobre - Les 27 et 28 novembre - Les 16 et 17 décembre	- Le 10 avril - Le 1er juillet - Le 15 septembre - Le 15 octobre - Le 18 novembre - Le 2 décembre
LA ROCHE SUR YON	- Les 24 et 25 avril - Les 15 et 16 septembre - Les 13 et 14 novembre	- Le 14 mars - Le 16 juin - Le 9 octobre - Le 17 novembre	ROISSY-EN-FRANCE	- Les 19 et 20 mai - Les 16 et 17 décembre	- Le 15 mai - Le 15 septembre - Le 14 novembre
TOURS	- Les 16 et 17 juin - Les 29 et 30 septembre - Les 6 et 7 novembre	- Le 3 mars - Le 26 juin - Le 7 octobre - Le 2 décembre	CLAMART	- Les 18 et 19 juin - Les 1er et 2 octobre	- Le 13 juin - Le 9 septembre - Le 3 novembre
LORIENT	- Les 19 et 20 juin - Les 2 et 3 octobre	- Le 13 mai - Le 11 septembre - Le 3 novembre	LILLE	- Les 13 et 14 mai - Les 3 et 4 juin - Les 2 et 3 octobre	- Le 2 avril - Le 26 mai - Le 23 octobre
			BORDEAUX	- Les 17 et 18 mars - Les 16 et 17 juin - Les 7 et 8 octobre	- Le 1er avril - Le 29 septembre - Le 4 décembre
			GRENOBLE	- Les 2 et 3 juin - Les 24 et 25 novembre	- Le 23 mai - Le 2 octobre - Le 15 décembre
			LYON	- Les 25 et 26 mars - Les 2 et 3 juin - Les 15 et 16 octobre - Les 1er et 2 décembre	- Le 11 mars - Le 21 mai - Le 15 septembre - Le 25 novembre

Initiation Premiers Secours - IPS



OBJECTIFS :

- Comprendre comment l'accident survient
- Savoir protéger
- Repérer une détresse vitale ou non
- Savoir alerter
- Savoir arrêter une hémorragie, gérer un étouffement, masser, défibriller, mettre sur le côté, gérer un malaise, une brûlure, une plaie, un traumatisme

PROGRAMME :

- ✓ Evocation de l'importance des accidents du travail, notions en matière de prévention, de protection, de phénomène d'apparition du dommage
- ✓ Savoir protéger
- ✓ Savoir examiner une victime
- ✓ Savoir alerter
- ✓ Savoir agir en fonction de l'examen
- ✓ Utilisation de la trousse de secours existante dans l'entreprise

(P307)



1 jour
Possibilité 1/2 journée



Toute personne souhaitant connaître les gestes de premiers secours

Prérequis :

- Savoir lire et écrire la langue française



Coût Intra
code P307

760 €

Nets de TVA + frais



Dans vos locaux



10 personnes



Aux dates de votre choix



Notre +

Formation très vivante et ponctuée de nombreuses mises en situation inspirées des risques liés à votre activité

Devenir Formateur SST



OBJECTIF :

- Après avoir créé ses supports de formation et écrit son déroulé pédagogique, animer les formations de Sauveteurs Secouristes du Travail, en respectant les directives, consignes et programmes (document de référence INRS).

VALIDATION :

- A l'issue de la session, les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant réussi les évaluations formatives et les épreuves certificatives, se verront remettre un certificat de réalisation et une carte de Formateur SST, valable 36 mois



Coût Inter
code P304

1 200 €
Nets de TVA,



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

CALENDRIER 2025

Angers

- Du 7 au 10 juillet et du 21 au 24 juillet
- Du 13 au 16 octobre et du 27 au 30 octobre

Nantes

- Du 31 mars au 3 avril et du 14 au 17 avril
- Du 2 au 5 juin et du 16 au 19 juin
- Du 3 au 6 novembre et du 17 au 20 novembre

La Roche-sur-Yon

- Du 8 au 11 septembre et du 22 au 25 septembre

PROGRAMME :

- Module formation à la prévention des risques de transmission du Covid-19
- La formation professionnelle
- Le dispositif de formation spécifique SST (document de référence, manuel du formateur, guide des données techniques et autres recommandations de l'INRS)
- Rappel des notions de base en prévention et de la démarche de prévention d'une entreprise
- Méthodologie pour réaliser une action de formation SST en entreprise
- Fondamentaux de la pédagogie chez l'adulte, méthodes pédagogiques, notion d'objectif
- Outils et stratégies pédagogiques adaptées à l'enseignement du SST
- Typologie d'évaluation et conduite de l'évaluation des SST
- Fondamentaux et outils de la communication
- Construction de séquences de formations SST dans sa présentation et dans l'écriture de son déroulé pédagogique
- Pour chaque module traité, le cas échéant, recommandations techniques pour le formateur et pour le SST durant la pandémie Covid-19
- L'organisation administrative de la formation et l'outil de gestion national Forprev



(P304)



8 jours répartis sur deux semaines non consécutives

Prérequis :

- Etre titulaire du Certificat de SST, en cours de validité
- Avoir validé ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels via une auto formation en ligne ou une formation sur réseau prévention
- Disposer de capacités relationnelles d'animation et d'expression
- Savoir utiliser un logiciel de traitement de texte et de présentation

(P305)



3 jours consécutifs

Prérequis :

- Etre titulaire du Certificat de formateur SST
- Avoir validé ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels via une formation sur réseau prévention ou en auto formation en ligne.
- Se présenter à la session avec une action de formation SST mise en place dans le cadre de son activité de formateur (dossier à préparer en amont) qui devra comporter les éléments suivants :
 - Analyse de la demande par rapport aux attentes exprimées
 - Acteurs mobilisés, ressources, leviers freins...
 - Critères d'évaluation de la réussite du projet réalisé



Coût Inter
code P305

450€
Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

PROGRAMME :

- Retour d'expérience de formation SST
 - Présentation d'une action de formation préparée en amont.
- Actualisation des connaissances :
 - La réglementation, le contenu du programme SST, l'évaluation, les procédures administratives...
- Les aspects pédagogiques :
 - La maîtrise du document de référence et du manuel de formateur
- Les aspects techniques :
 - La maîtrise du guide des données techniques

CALENDRIER 2025

Angers

- Du 8 au 10 avril
- Du 27 au 29 août
- Du 24 au 26 novembre

Nantes

- Du 12 au 14 mai
- Du 25 au 27 août
- Du 4 au 6 novembre

La Roche-sur-Yon

- Du 22 au 24 avril
- Du 1er au 3 décembre



Propuls' est habilité par l'INRS pour dispenser cette formation

M.A.C Formateur SST



OBJECTIFS :

- Mettre à jour ses connaissances, en conformité avec les référentiels SST et avec les évolutions éventuelles.
- Entretien des compétences de formateur, pour poursuivre ses activités de formation de SST.

VALIDATION :

- A l'issue de la session, les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et ayant réussi les évaluations formatives et les épreuves certificatives se verront remettre un certificat de réalisation et une carte de Formateur SST, valable 36 mois

Premiers Secours en Santé Mentale



OBJECTIFS :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de la santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Notre +

Formation très vivante et ponctuée de nombreuses mises en situation
Remise d'un livret PSSM

PROGRAMME :

- ✓ **La santé mentale :**
 - Troubles psychiques : définition et état des lieux
 - Facteurs de risques, statistiques et conséquences
 - Intervention en santé mentale
 - Plan d'action des premiers secours en santé mentale
- ✓ **Dépression et crise suicidaire :**
 - Signes et symptômes
 - Interventions :
 - Premiers secours en cas d'idées et de comportements suicidaires
 - Premiers secours pour la dépression (hors crises)
- ✓ **Troubles anxieux, crise de paniques et choc post-traumatique :**
 - Signes et symptômes
 - Interventions :
 - Premiers secours pour troubles anxieux
 - Premiers secours lors d'une crise de panique
 - Premiers secours lors d'une crise après un événement traumatique
- ✓ **Troubles psychotiques :**
 - Signes et symptômes
 - Interventions :
 - Premiers secours pour la crise psychotique sévère
 - Premiers secours pour les troubles psychotiques (hors crises)
- ✓ **Utilisation de substances :**
 - Signes et symptômes
 - Interventions :
 - Premiers secours pour les troubles liés à l'utilisation de substances
 - Premiers secours en cas d'intoxication à la substance
 - Premiers secours pour les conduites agressives
 - Urgences médicales



(P310 - P311)

🕒 2 jours

- ✓ Toute personne souhaitant connaître les PSSM

Prérequis :

- ✓ Parler et écrire le français
- ✓ Avoir plus de 18 ans



Coût Intra
code P311

1900 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



8 à 16 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter
code P310

245 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

CALENDRIER 2025

Angers

- Les 27 et 28 mai
- Les 4 et 5 septembre
- Les 20 et 21 novembre

Nantes

- Les 11 et 12 mars
- Les 5 et 6 juin
- Les 24 et 25 septembre
- Les 3 et 4 novembre

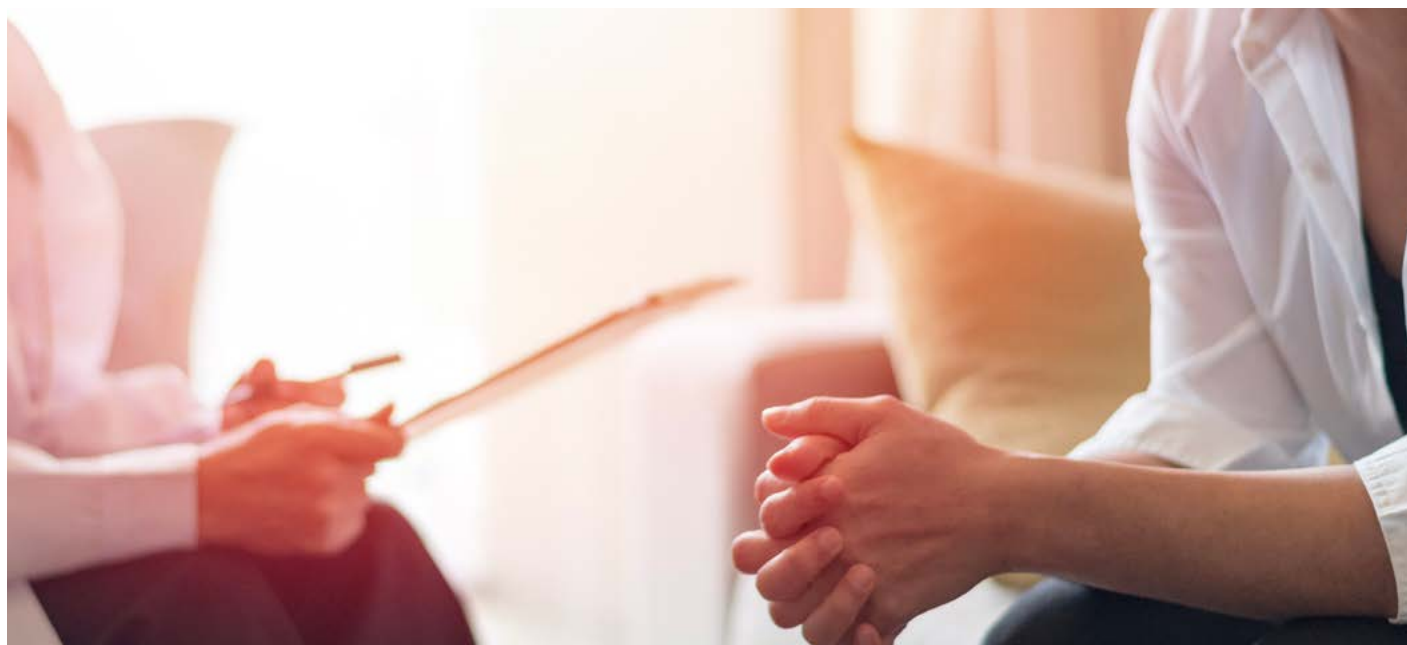
Paris

- Les 27 et 28 mars
- Les 23 et 24 juin
- Les 2 et 3 octobre
- Les 8 et 9 décembre



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

APPRENDRE À AIDER



Les habilitations électriques



OBJECTIFS :

- Effectuer les opérations dans le respect de la NORME NF C 18-510
- Maîtriser les obligations liées à son indice d'habilitation
- Être capable de réagir face à un accident d'origine électrique

NB : Ce programme présente les grandes séquences pour l'ensemble des indices d'habilitation. En fonction des indices visés, le programme sera approfondi afin de s'inscrire pleinement dans le respect de la norme NF C 18-510

PROGRAMME :

- ✓ Comprendre ses droits et devoirs face à l'habilitation électrique
- ✓ Connaître les notions élémentaires d'électricité
- ✓ Connaître les dangers de l'électricité
- ✓ Connaître le matériel et les outils en relation avec son indice d'habilitation
- ✓ Reconnaître un environnement électrique
- ✓ Connaître les limites du titre d'habilitation
- ✓ Maîtriser les procédures liées à son indice d'habilitation
- ✓ Mettre en œuvre les moyens de protection
- ✓ Avoir un comportement adapté face à un incident d'origine électrique



Prérequis formation initiale :

- Parler et écrire le français

Prérequis formation recyclage :

- Parler et écrire le français
- Être titulaire d'une habilitation électrique du niveau à recycler

1 à 12 personnes

PUBLIC ET INDICES D'HABILITATION

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

BO-H0-H0V EXÉCUTANT : Exécute des travaux non électriques réalisés en environnement électrique

BO-H0-H0V CHARGÉ DE CHANTIER : Organise des travaux non électriques réalisés en environnement électrique

BF-HF EXÉCUTANT : Exécute des travaux non-électriques en fouilles

BF-HF CHARGÉ DE CHANTIER : Organise des travaux non-électriques en fouilles

BE MANŒUVRE : Réalise uniquement des manœuvres -> Mise en marche, réglage ou arrêt d'un équipement

BS : Réalise des interventions de remplacement et de raccordement hors tension -> remplacement à l'identique de fusibles, Remplacement de lampes, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs. Raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente. Réarmement d'un dispositif de protection

ELECTRICIEN BASSE TENSION

B1-B1V : Personnel électricien exécutant chargé d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension

B2-B2V : Personnel électricien chargé de travaux devant diriger des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension

BR : Personnel chargé d'interventions générales en basse tension

BC : Personnel chargé de consignation en basse tension

ELECTRICIEN BASSE ET HAUTE TENSIONS

(B1-B1V B2-B2V BR BC) +

H1-H1V : Idem B1-B1V en haute tension (> 1000v)

H2-H2V : Idem B2-B2V en haute tension (> 1000v)

HC : Idem BC en haute tension (> 1000v)

BE/HE ESSAI : Réalise des essais -> Essais dans des laboratoires ou des plateformes d'essai en basse tension

BE/HE MESURAGE : Réalise uniquement des mesurages -> Mesurages de grandeurs électriques et non électriques (thermographie...), d'intensité, de tension, d'isolement, de distance, de pression...

BE/HE VERIFICATION : Réalise uniquement des vérifications (examen visuel de l'état de l'installation, des conducteurs, du bon fonctionnement des différentiels, des éclairages de sécurité ...)

BE/HE VERIFICATION : Idem BE Manoeuvre en haute tension (> 1000v)

FORMATION INITIALE

⌚ Durée en jour	€ Coût dans votre entreprise Groupe de 12 pers	€ Coût dans nos salles Par participant
1	760 €* Code P400	x
1.5	1 280 €* Code P402	x
1	760 €* Code P440	x
1.5	1 280 €* Code P442	x
2	1 350 €* Code P405	290 € Code P404
3	2 050 €* Code P409	470 € Code P408
4	3 150 €* Code P412	x

RECYCLAGE

⌚ Durée en jour	€ Coût dans votre entreprise Groupe de 12 pers	€ Coût dans nos salles Par participant
1	760 €* Code P401	x
1	760 €* Code P403	x
1	760 €* Code P441	x
1	760 €* Code P443	x
1.5	1 280 €* Code P407	260 € Code P406
1.5	1 280 €* Code P411	260 € Code P410
2	1 350 €* Code P413	x

NOUS CONTACTER

Calendriers 2025 Les habilitations électriques

PERSONNEL **NON-ÉLECTRICIEN** BS/BE MANŒUVRE - CALENDRIER DANS NOS SALLES

VILLE	INITIALE	RECYCLAGE
ANGERS	- Les 2 et 3 avril - Les 2 et 3 juin - Les 22 et 23 septembre - Les 4 et 5 novembre	- Les 24 et 25 mars - Les 3 et 4 juin - Les 13 et 14 octobre - Les 8 et 9 décembre
CHOLET	- Les 3 et 4 avril - Les 13 et 14 janvier - Les 2 et 3 octobre - Les 4 et 5 décembre	- Les 3 et 4 avril - Les 4 et 5 novembre
LE MANS	- Les 12 et 13 mai - Les 29 et 30 septembre - Les 1er et 2 décembre	- Les 21 et 22 mai - Les 29 et 30 septembre - Les 28 et 29 octobre
NANTES	- Les 23 et 24 juin - Les 29 et 30 septembre - Les 27 et 28 novembre	- Les 23 et 24 juin - Les 8 et 9 septembre - Les 27 et 28 novembre
LA ROCHE-SUR-YON	- Les 12 et 13 juin - Les 4 et 5 novembre	- Les 12 et 13 juin - Les 17 et 18 novembre
PARIS	- Les 24 et 25 mars - Les 12 et 13 mai - Les 3 et 4 septembre - Les 24 et 25 novembre	- Les 20 et 21 janvier - Les 20 et 21 mars - Les 11 et 12 juin - Les 24 et 25 juin - Les 15 et 16 septembre - Les 24 et 25 novembre

PERSONNEL **ÉLECTRICIEN** BASSE TENSION - CALENDRIER DANS NOS SALLES

VILLE	INITIALE	RECYCLAGE
ANGERS	- Du 12 au 14 mai - Du 5 au 7 novembre - Du 8 au 10 décembre	- Les 12 et 13 juin - Les 24 et 25 novembre
CHOLET	- Du 16 au 18 juin - Du 13 au 15 octobre	- Les 16 et 17 juin - Les 14 et 15 octobre - Les 18 et 19 décembre
LE MANS	Du 15 au 17 décembre	- Les 21 et 22 mai - Les 18 et 19 décembre
NANTES	- Du 2 au 4 juin - Du 6 au 8 octobre - Du 15 au 17 décembre	- Les 14 et 15 mai - Les 10 et 11 septembre - Les 17 et 18 novembre
LA ROCHE-SUR-YON	- Du 16 au 18 juin - Du 12 au 14 novembre	- Les 16 et 17 juin - Les 5 et 6 novembre
PARIS	- Du 16 au 18 juin - Du 8 au 10 septembre - Du 1er au 3 décembre	- Les 10 et 11 juin - Les 17 et 18 juin - Les 18 et 19 septembre - Les 2 et 3 décembre

Vous ne savez pas comment habilitier vos salariés ? Un peu perdu parmi toutes ces habilitations ? Pas sûr de faire le bon choix ? Nous vous proposons de remplir notre questionnaire de détection des besoins en habilitation électrique, que vous retrouverez sur notre site internet. Nous pourrions ainsi vous conseiller et vous guider dans le choix du ou des indices qui conviennent.



Acteur PRAP - IBC et/ou BUREAU



OBJECTIFS :

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans l'entreprise
- **Obtention** d'un certificat « Acteur Prévention » INRS

Article R. 4541-8 :

« L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

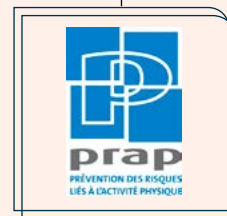
- 1) D'une information sur les risques (...);
- 2) D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles ».

PROGRAMME :

- ✓ Comprendre l'intérêt de la prévention
- ✓ Connaître les risques de son métier
- ✓ Caractériser les dommages potentiels en s'appuyant sur les connaissances relatives au fonctionnement de l'être humain
- ✓ Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- ✓ Proposer des améliorations
- ✓ Faire remonter les informations aux personnes concernées
- ✓ Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'efforts

Les + par rapport à la formation gestes et postures

- A l'issue de la formation, le salarié est capable :
- D'analyser concrètement son poste de travail
 - De proposer des améliorations au poste de travail
 - De maîtriser les risques dépendant de lui



(P501)

🕒 2 jours

✓ Tous les salariés

Prérequis :

- Savoir lire et écrire la langue française



Coût Intra
code P501

1 950 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



4 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Tous les 2 ans (24 mois de date à date)
une remise à niveau des compétences est nécessaire.

Propuls' est habilité par l'INRS pour dispenser cette formation

Sensibilisation à l'importance de l'échauffement en entreprise



OBJECTIFS :

- Pratiquer les échauffements en prise de poste
- Connaître des exercices de soulèvements articulaires et musculaires
- Participer à la démarche de prévention active des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)
- Dans le cadre d'une activité statique : transmettre l'intérêt de la pause active

Notre +

Sensibilisation réalisée sous forme d'ateliers adaptés au métier (travail sur écran, poste de conduite, port de charges...).

PROGRAMME :

- ✓ Focus accident du travail et TMS
- ✓ Connaître les facteurs de risques
- ✓ Comprendre et illustrer les problèmes du dos
- ✓ Découverte et mise en pratique des exercices de soulèvements articulaires et musculaires :
 - Les gestes qui soulagent (exercices pour la nuque, les épaules, les poignets...)
 - Conseils et hygiène de vie
 - Zone membres supérieurs
 - Zone cervico-dorsale
 - Sensibiliser sur l'importance des étirements
- ✓ Intégrer cette action de prévention au quotidien :
 - S'échauffer et se préparer à l'activité professionnelle

🕒 2 heures

✓ Tous les salariés

Prérequis :

- Savoir lire et écrire la langue française



Coût Intra
code C181

620 €

HT + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix



Remise d'un support d'échauffement directement réutilisable dans l'entreprise

Formation aux bons Gestes et aux bonnes Postures de travail



OBJECTIFS :

- Connaître les enjeux de la sécurité physique pour mieux prendre soin de soi
- Réaliser les manutentions manuelles en utilisant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Réagir en aidant et/ou en expliquant quand un collègue semble en difficulté lors d'une manutention manuelle

Notre +

Formation adaptée au métier (poste de conduite, port de charges...).

Formation pouvant se décliner sous forme d'atelier.

PROGRAMME :

- ✓ Prendre conscience de l'impact des risques physiques en matière de Santé et Sécurité au Travail
- ✓ Situer la démarche dans le contexte légal
- ✓ Découvrir les notions de base en anatomie
- ✓ Focus sur la colonne vertébrale
- ✓ Comprendre les bienfaits de l'échauffement
- ✓ Comprendre les principes de sécurité et d'économie d'effort
- ✓ Mettre en pratique des techniques de manutention manuelle



(P500 - P505)



1 jour
Possibilité 1/2 journée



Tous les salariés

Prérequis :

- Savoir lire et écrire la langue française



Coût Intra
code P500

790 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Article R. 4541-8 :

« L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

- 1) D'une information sur les risques (...);
- 2) D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles ».

Formation aux bons Gestes et aux bonnes Postures de travail

Spécificité travail sur écran



OBJECTIFS :

- Connaître les enjeux de la sécurité physique pour mieux prendre soin de soi
- Connaître les règles de base d'une bonne posture lors du travail sur écran et les appliquer
- Redécouvrir les postures « naturelles » d'utilisation de ses membres et de son dos

Notre +

Formation adaptée au métier travail sur écran.

Formation pouvant se décliner sous forme d'atelier.

PROGRAMME :

- ✓ AT / MP / Accident de Trajet / Statistiques
- ✓ Anatomie et colonne vertébrale (fonctionnement et atteinte)
- ✓ Focus sur l'organisation du travail de bureau :
 - Education gestuelle
 - Posture à adopter (face à son ordinateur, lors de l'utilisation du téléphone, réglage du siège, espace de confort, de préhension maximum...)
- ✓ La prévention :
 - Comprendre les principaux facteurs responsables des problèmes de santé liés à leur poste (fatigue visuelle, troubles musculo-squelettiques, stress...)
 - Adapter son poste de travail
 - Echauffements, étirements, pauses actives
- ✓ Mise en pratique

(P508)



1/2 journée



Tous les salariés

Prérequis :

- Savoir lire et écrire la langue française



Coût Intra
code P508

690 €

Nets de TVA + frais



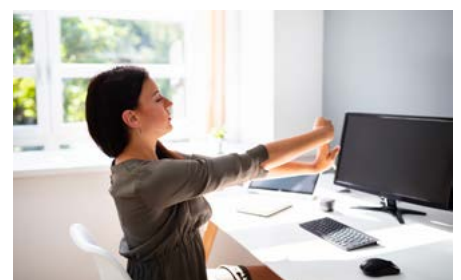
Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Manipulation d'Extincteurs



OBJECTIF :

- Être en mesure de lutter contre un départ de feu au moyen de l'extincteur approprié



PROGRAMME :

- ✓ Conséquences et effets sur l'homme
- ✓ Triangle du feu
- ✓ Classes de feu
- ✓ Les extincteurs
- ✓ La conduite à tenir en cas de départ de feu
- ✓ L'alerte des secours

Recyclage : annuel

Article R. 4227-28 :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».



(P600 - 605)



3 heures



Tous les salariés

Prérequis :

- Parler et comprendre le français



Coût Intra
code P600

630 €

Nets de TVA + frais
(Consommables inclus)



Chez vous



1 à 10 personnes



Aux dates de votre choix

E.P.I - Équipier de Première Intervention



OBJECTIFS :

- Être capable d'intervenir sur un départ de feu
- Savoir utiliser les moyens d'extinction



PROGRAMME :

- ✓ Conséquences et effets sur l'homme
- ✓ Triangle du feu
- ✓ Modes de propagation
- ✓ Les phénomènes thermiques
- ✓ Classes de feu
- ✓ Les moyens de secours
- ✓ L'alarme, l'évacuation
- ✓ L'alerte des secours
- ✓ Les coupures d'énergies

Recyclage : annuel

(P601 - 602 - 606)



4 heures sans RIA* (P601)



6 heures avec RIA* (P602)



Personnes désignées pour intervenir en cas de départ de feu

Prérequis :

- Parler et comprendre le français



Coût Intra sans RIA*
code P601

820 €

Nets de TVA + frais
(Consommables inclus)



Coût Intra avec RIA*
code P602

1 050 €

Nets de TVA + frais
(Consommables inclus)



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

*Robinet Incendie Armé

E.S.I. - Équipier de Seconde Intervention



OBJECTIFS :

- Être capable de mettre en œuvre les moyens spécifiques de l'entreprise
- Combattre efficacement un feu important dans l'attente des secours



PROGRAMME :

- ✓ Programme des EPI
- ✓ Définition de la suite du programme en fonction des moyens de secours présents dans l'entreprise

Recyclage : annuel

Article R. 4227-28 :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs ».

(P603)



2 jours (modulables en fonction des moyens de secours présents dans l'entreprise)



Personnes désignées ESI

Prérequis :

- Parler et comprendre le français



Coût Intra
code P603

2 490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Rédaction de votre procédure d'évacuation



OBJECTIFS :

- Déterminer une stratégie d'évacuation réaliste, en prenant en compte les particularités du bâtiment et en conformité avec la réglementation
- Écrire et formaliser sur un document synthétique, la procédure d'évacuation
- Pérenniser la démarche de gestion de l'évacuation

Article R. 4227-37 :

« Dans les établissements mentionnés à l'article R. 4227-34, une consigne de sécurité incendie est établie et affichée de manière très apparente ».



Nous contacter



Coût Intra
code C171

Nous contacter



Chez vous



Aux dates de votre choix



Guide et serre-file



OBJECTIFS :

- Savoir réagir et s'organiser pour faire évacuer un groupe de personnes
- Connaître la procédure d'évacuation (chemins, issues, points de rassemblement...)
- Prendre les bonnes décisions en cas d'exposition aux fumées

PROGRAMME :

- ✓ Notions de base en prévention incendie
- ✓ L'alarme / l'alerte
- ✓ Rôles et missions du guide et du serre-file

EN PRATIQUE :

- ✓ Reconnaissance et identification du matériel
- ✓ Reconnaissance et identification des issues de secours et difficultés des cheminements
- ✓ Définition de deux hypothèses d'évacuation par zone

(P604 - 608)



1/2 journée



✓ Equipiers d'évacuation
désignés dans l'entreprise

Prérequis :

- Parler et comprendre le français



Coût Intra
code P604

690 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 15 personnes



Aux dates de votre choix

Article R. 4227-39 :

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois (...) ».

Exercice d'évacuation



OBJECTIFS :

- Vérifier la pertinence de la procédure d'évacuation
- Vérifier la maîtrise de la procédure par les acteurs de l'évacuation
- Définir des axes d'amélioration éventuels

PROGRAMME :

- ✓ Définition d'un scénario en amont de l'intervention
- ✓ Evacuation en condition réelle
- ✓ Débriefing avec les acteurs de l'évacuation
- ✓ Remise d'un compte rendu avec axes d'amélioration et propositions de solutions
- + Possibilité d'enfumer une zone



Le débriefing de l'exercice, avec les guides et serre-files, permet de valider le recyclage de leurs compétences



2 heures



✓ L'ensemble des collaborateurs
de l'entreprise



Coût Intra
code C172

695 €

HT + frais



Chez vous



Aux dates de votre choix

A la fin de l'exercice, nous signons votre registre de sécurité



Obligations du dirigeant ou de son/ses délégataires



OBJECTIFS :

- Permettre aux dirigeants de mesurer les enjeux de la sécurité
- Permettre aux participants de s'affirmer dans leur mission sécurité

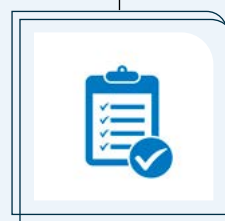


Notre +

Accès pour chaque participant à une boîte à outils par lien

PROGRAMME :

- ✓ Les enjeux de la sécurité pour l'entreprise, pour le responsable, pour le salarié
- ✓ Identifier les risques (définition, hiérarchisation)
- ✓ La prévention (les 9 principes généraux de prévention)
- ✓ Les obligations (formations, documents, registres, vérifications, affichages, suivis ...)
- ✓ Autodiagnostic des obligations réglementaires
- ✓ Les obligations du dirigeant, des salariés
- ✓ Responsabilités civiles et pénales des acteurs de l'entreprise



(P900-V900)

🕒 1 jour

- ✓ Dirigeant ou délégataire(s)

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P900 et V900

1290 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Relais Sécurité - Encadrement



OBJECTIFS :

- Faire évoluer la sécurité dans l'entreprise
- Améliorer concrètement sa performance sécurité
- Pérenniser la culture prévention-sécurité de l'entreprise

PROGRAMME :

- ✓ Les enjeux de la sécurité pour l'entreprise, les responsables, les salariés
- ✓ Les coûts directs et indirects de la non-sécurité
- ✓ Définition des responsabilités civiles et pénales de chaque acteur de l'entreprise
- ✓ La remontée d'informations (CSE, direction...)
- ✓ Les documents liés à la sécurité (document unique, plan de prévention ...)
- ✓ La prévention : principes généraux et processus d'apparition d'un dommage
- ✓ Thèmes : quelques idées ...
 - Manager au quotidien la prévention dans ses équipes
 - Etre acteur de l'évaluation des risques (Document Unique)
 - Participer aux enquêtes « analyse d'accidents »
 - Chasse aux risques : reconnaître et agir

(P901-V901)

🕒 1 jour (modulable)

- ✓ Managers, Encadrants

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P901 et V901

1290 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

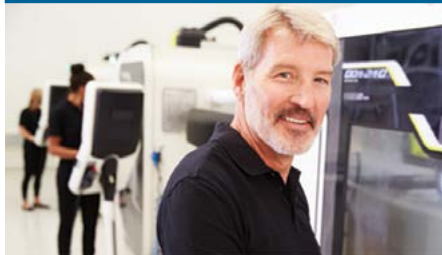


Responsable Sécurité en ERP



OBJECTIFS :

- Connaître les obligations sécurité incendie des ERP
- Maîtriser le fonctionnement du Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Connaître les fondamentaux de la lutte contre un départ de feu



PROGRAMME :

- ✓ Réglementation de sécurité applicable et Code du 25 juin 1980
- ✓ La classification des ERP (types et catégories)
- ✓ Les obligations de vérifications périodiques
- ✓ Les enjeux et responsabilités
- ✓ Le contrôle des commissions de sécurité
- ✓ Fonctionnement et rôle d'un SSI
- ✓ Pilotage du SSI et étude de situations particulières (travaux, tests, mise en et hors service)
- ✓ Fondamentaux de la lutte contre un départ de feu



(P908)

🕒 1 jour

- ✓ Responsable sécurité ERP

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P908

1290 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Plan de prévention et gestion des entreprises extérieures



OBJECTIFS :

- Apprécier le contexte et les enjeux de la sous-traitance en matière de sécurité
- Être capable de réaliser une analyse des risques liés à la coactivité dans le cadre d'une inspection commune préalable
- Savoir établir un plan de prévention ou un protocole de sécurité

PROGRAMME

- ✓ Les dispositions réglementaires relatives au plan de prévention
- ✓ Les travaux et opérations (nettoyage, maintenance, surveillance) soumis au plan de prévention annuel
- ✓ Les responsabilités civiles, pénales et administratives de l'employeur relatives à la mise en place et au suivi du plan de prévention
- ✓ Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures
- ✓ Le rôle des différents interlocuteurs
- ✓ Méthodes et outils de l'analyse des risques a priori
- ✓ Méthodes et outils de l'analyse des risques à posteriori
- ✓ Cas pratiques



2 jours
Adaptable sur 1 jour

- ✓ Acteurs en charge de la gestion des entreprises extérieures

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P906

2650 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Formation à l'Evaluation des Risques Professionnels



(P903 - V903)



OBJECTIF :

- Améliorer le niveau de sécurité dans l'entreprise en utilisant les outils d'Evaluation des Risques et permettre l'autonomie de la structure sur l'élaboration, la mise à jour et le suivi du Document Unique

Parce que vous êtes les mieux placés pour évaluer vos risques professionnels, devenez autonomes dans la rédaction, le suivi et la mise à jour de votre Document Unique.

PROGRAMME :

- Les bonnes pratiques du réseau prévention (CARSAT, CRAMIF, OPPBTP, INRS)
- Informations et indicateurs nécessaires à l'évaluation des risques professionnels
- Les conditions de réussite d'une démarche d'évaluation des risques
- Le processus d'apparition du dommage
- Identification des risques
- Evaluation des risques
- Les principes généraux de prévention
- Proposition d'un plan d'action
- Création du Document Unique
- Le suivi et la mise à jour du Document Unique



2 jours consécutifs
+ 1 jour à 2/3 semaines

- Personnes sélectionnées dans un groupe de travail Evaluation des Risques

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P903 et V903

3 150 €
Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix

Severity	Disaster	High	High	Medium
Probability	Critical	Critical	High	Medium
Regularly	Critical	High	Medium	Low
Probable	Critical	High	Medium	Low
Occasional	Critical	Medium	Medium	Low

Analyse des Accidents du Travail



(P904 - V904)



OBJECTIFS :

- Rendre les participants autonomes dans la réalisation d'une analyse critique des accidents du travail
- Permettre aux participants d'être force de proposition
- Dynamiser votre politique sécurité

PROGRAMME :

- Situation à risque (identifier une situation à risque, rôle et responsabilités de chacun face à une telle situation)
- Méthode d'analyse des risques à posteriori (la collecte d'informations, le compte rendu des faits, l'arbre des causes)
- Proposition d'actions préventives et correctives (les 9 Principes Généraux de Prévention)



1 jour

- Référent Santé et Sécurité au Travail,
- Membres du CSE/CSSCT,
- Toute personne étant amenée à participer à une analyse d'AT

Prérequis :

- Parler et écrire le français



Coût Intra
code P904 et V904

950 €
Nets de TVA + frais



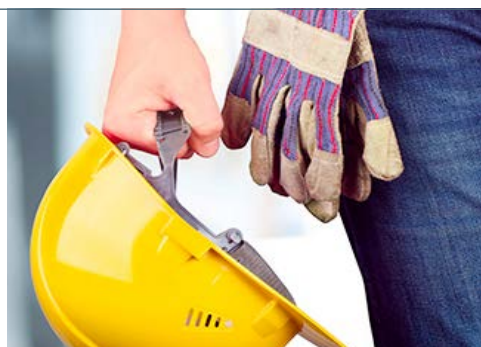
Chez vous



1 à 12 personnes



Aux dates de votre choix



Que vous souhaitiez procéder à une évaluation des risques, externaliser votre mission de Référent Santé et Sécurité au Travail ou encore engager une démarche globale de prévention des risques, PROPULS' enregistré et habilité par l'INRS et enregistré IPRP, vous accompagne.

Parce que la prévention des risques ne s'improvise pas, nous vous proposons de vous aider dans l'identification de vos ressources et la mise en œuvre de vos démarches.

Prestation et Accompagnement en Conseil

Externalisation de la mission

Référent Santé et Sécurité au Travail

OBJECTIF :

- Assurer la fonction de Référent Santé et Sécurité au Travail de l'entreprise (enregistrement de la DREETS, intervenant en prévention des risques professionnels IPRP)

Evaluation des risques et Document Unique

OBJECTIFS :

- Création ou accompagnement à l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de votre entreprise
- Dynamiser votre politique sécurité

Enquête pour faits supposés de violence interne : Harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes

OBJECTIFS :

- Assurer la prise en compte et l'analyse de la situation suite à un signalement pour faits supposés de violence interne
- Assurer la mise en œuvre de la délégation d'enquête et des auditions en garantissant la confidentialité et l'impartialité
- Accompagner de l'analyse jusqu'à la conclusion de la délégation d'enquêtes et définir un plan d'action

Evaluation des Risques Psychosociaux

OBJECTIFS :

- Mesurer l'impact des facteurs de risques psychosociaux sur votre entreprise et vos salariés
- Élaborer deux plans d'actions spécifiques et adaptés aux problématiques de votre entreprise combinant efficacité et retour sur investissement

Accompagnement à la mise en place d'une démarche RSE

OBJECTIFS :

- Mettre en œuvre des thèmes spécifiques
- Définir un plan d'action
- Mettre en œuvre l'animation de votre politique RSE

Diagnostic RSE

OBJECTIFS :

- Réaliser un diagnostic basé sur la norme ISO 26001
- Identifier les écarts et les opportunités d'amélioration
- Définir des préconisations spécifiques à votre entreprise

Accompagnement à la mise en place d'un système de management ISO 45001

OBJECTIFS :

- Mettre en œuvre le thème spécifique de la norme
- Définir un plan d'action
- Réaliser un audit interne sur les thèmes définis
- Mettre en œuvre l'animation de votre système de management Santé et Sécurité au Travail

Accompagnement à la mise en place d'un système de management ISO 14001

OBJECTIFS :

- Mettre en œuvre le thème spécifique de la norme
- Définir un plan d'action
- Réaliser un audit interne sur les thèmes définis
- Mettre en œuvre l'animation de votre système de management environnement

PROPULS' vous accompagne

Dans la mise en place d'un système de management

Les actualités de ces dernières années tendent à la mise en place d'un système global Santé et Sécurité, Environnement ou encore RSE.

La réglementation étant en constante évolution, une veille réglementaire permet la mise en conformité des obligations actuelles et d'anticiper les futures. Parmi ces réglementations, il peut être difficile d'y voir clair et d'avoir les ressources adaptées.

La mise en place d'un système de Management Environnemental, Santé, Sécurité ou RSE est la résultante d'une volonté d'améliorer les performances globales. Selon le niveau de maturité organisationnelle, l'entreprise peut entreprendre une certification.

Le cabinet PROPULS' met à votre disposition les moyens nécessaires à l'atteinte de vos objectifs par la formation de vos collaborateurs ou par l'externalisation de l'accompagnement :

- ✓ Faire un état des lieux du niveau de maturité de votre entreprise
- ✓ Définir des objectifs en impliquant tous les collaborateurs
- ✓ Mettre en place des actions avec indicateurs de suivi dans le temps
- ✓ Réaliser un retour d'expérience dans un système d'amélioration continue



EN SAVOIR PLUS SUR

www.propuls.fr



ISO 14001 : 2015 : Maîtriser et piloter son Système de Management de l'Environnement



OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux et les exigences de la norme ISO 14001 : 2015
- Construire un Système de Management Environnemental (SME)
- Répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : 2015
- Améliorer les performances environnementales de l'entreprise

PROGRAMME :

- ✓ **Présentation générale de la norme ISO 14001 : 2015 :**
 - Comprendre l'intérêt et les enjeux de la certification
 - Comprendre les étapes de création et les définitions importantes
- ✓ **Comprendre les exigences ISO 14001 : 2015 :**
 - Identifier une structure HLS et les exigences de l'ISO 14001 : 2015
 - Identifier la méthode PDCA et son fonctionnement
- ✓ **Construire un programme de Management Environnement :**
 - Identifier les étapes clés du projet
 - Réaliser un diagnostic du SME
 - Appréhender toutes les étapes de la mise en oeuvre d'un programme de Management de l'Environnement

(P1200-1201)
(V1200-1201)

🕒 2 jours

- ✓ Responsables environnement
- ✓ Responsables QHSE
- ✓ Toute personne impliquée dans la mise en oeuvre et/ou le pilotage d'un SME

Prérequis :

- Lire et écrire la langue française



Coût Intra

code P1201 et V1201

2490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter

code P1200 et V1200

Visio : 1180 €

Présentiel : 1250 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous

Notre +

Une visio conférence dynamique aux objectifs clairs et complets

CALENDRIER 2025

Visio

- Le lundi 12 et mardi 13 mai
- Le jeudi 6 et vendredi 7 novembre



Réalisable en
Distanciel

ISO 45001 : 2018 : Maîtriser et piloter son Système de Management Santé et Sécurité au Travail



OBJECTIFS :

- Appréhender les exigences de la norme ISO 45001 : 2018 dans sa globalité
- Maîtriser le vocabulaire associé
- Construire un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail (SMS&ST)
- Comprendre les liens des autres référentiels avec l'ISO 45001 : 2018
- Savoir hiérarchiser les parties prenantes

Notre +

Une visio conférence dynamique aux objectifs clairs et complets

PROGRAMME :

- ✓ **Présentation générale de la norme ISO 45001 : 2018 :**
 - Comprendre l'intérêt et les enjeux de la certification
 - Comprendre les étapes de création et les définitions importantes
- ✓ **Comprendre les exigences ISO 45001 : 2018 :**
 - Identifier une structure HLS et les exigences de l'ISO 45001 : 2018
 - Identifier la méthode PDCA et son fonctionnement
- ✓ **Construire un programme en Santé et Sécurité :**
 - Identifier les étapes clés du projet
 - Réaliser un diagnostic du SMS&ST
 - Appréhender toutes les étapes de la mise en oeuvre d'un programme de management en Santé et Sécurité

CALENDRIER 2025

Visio

- Les 3 et 4 avril
- Les 20 et 21 octobre



(P1240 - 1241)
(V1240 - 1241)

🕒 2 jours

- ✓ Responsables sécurité
- ✓ Responsables QHSE
- ✓ Toute personne impliquée dans la mise en œuvre et/ou le pilotage d'un SMS&ST

Prérequis :

- Lire et écrire la langue française



Coût Intra

code P1241 et V1241

2490 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter

code P1240 et V1240

Visio : 1180 €

Présentiel : 1250 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous



Réalisable en
Distanciel

Initiation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)



OBJECTIFS :

- Comprendre ce qu'est la RSE/RSO dans sa globalité
- Maîtriser le vocabulaire associé
- Comprendre les différentes étapes d'une démarche RSE
- Comprendre les liens des autres référentiels avec la RSE
- Savoir hiérarchiser les parties prenantes

Notre +

Une visio conférence dynamique aux objectifs clairs et complets

PROGRAMME :

- ✓ **Introduction à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :**
 - Appréhender la RSE
 - Comprendre les enjeux et la réglementation associée
- ✓ **Les différentes parties de la RSE :**
 - Identifier les 3 piliers de la RSE
 - Identifier les 7 questions de la RSE
- ✓ **Les différentes étapes d'une démarche RSE :**
 - Identifier les étapes
 - Identifier le niveau de maturité de l'entreprise
 - Identifier les étapes du diagnostics
 - Identifier les parties prenantes
 - Identifier des objectifs et créer un reporting
- ✓ **Les référentiels liés à la RSE**

CALENDRIER 2025

Visio

- Le mercredi 21 mai
- Le lundi 24 novembre

(P1220 - 1221)
(V1220 - 1221)

🕒 1 jour

- ✓ Responsables sécurité
- ✓ Responsables QHSE
- ✓ Toute personne impliquée dans la mise en œuvre et/ou le pilotage de la RSE

Prérequis :

- Lire et écrire la langue française



Coût Intra

code P1221 et V1221

1290 €

Nets de TVA + frais



Chez vous



1 à 10 personnes



Aux dates de votre choix



Coût Inter

code P1220 et V1220

Visio : 690 €

Présentiel : 750 €

Nets de TVA



Chez nous



Prix par personne



Aux dates ci-dessous



Réalisable en
Distanciel

NOS MOYENS PÉDAGOGIQUES

POUR VOS FORMATIONS R P S - C S E - HARCÈLEMENT

Des boîtes à outils permettant une mise en application des concepts développés lors des formations



POUR VOS FORMATIONS SECOURISME

Du matériel adapté à la mise en situation et à la réalisation de cas pratiques



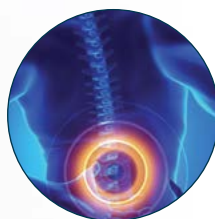
POUR VOS FORMATIONS ÉLECTRIQUES

Des modules adaptés aux différents indices d'habilitation permettant une manipulation des installations en condition réelle



POUR VOS FORMATIONS RISQUES PHYSIQUES

Des équipements pédagogiques d'anatomie et du matériel permettant de s'exercer en situation



POUR VOS FORMATIONS INCENDIE

Des générateurs de flammes propres à gaz, de véritables extincteurs, des machines génératrices de fumées



LEARNING GAME



LES POINTS FORTS DE CE QUIZZ INTERACTIF :

- Sensibiliser les salariés de façon ludique, ce qui permet de lutter contre les phénomènes d'usure du discours sécurité.
- Capter l'attention des participants pendant toute l'animation.
- Diffuser un discours commun à tous.
- Créer une dynamique et un esprit d'équipe.



FORMATION

La Formation Immersive

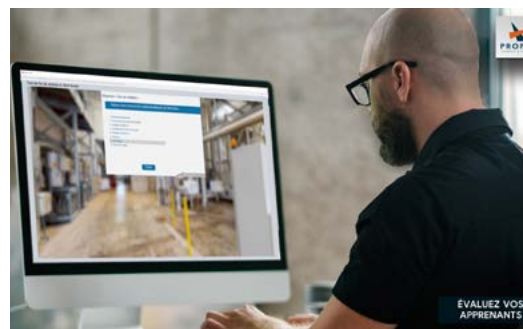
Dans la conception de votre parcours de formation

Les réalités virtuelles et augmentées ont ouvert de nouvelles perspectives, notamment en matière de formation. Ces outils permettent aujourd'hui d'aborder la notion d'apprentissage avec un regard différent.

Dans le secteur de la formation, « la formation immersive » ou « immersive learning » consiste à mettre un apprenant dans une situation virtuelle, qui renvoie à une réalité professionnelle. Dans cet environnement, il lui est demandé de tenir un rôle et d'agir en fonction de scénarii préétablis où ses capacités d'apprentissage, comme ses réactions, sont prises en compte.

Le cabinet PROPULS' a développé une approche de la conception de parcours de formation permettant de répondre à ces objectifs :

- ✓ Créer l'ensemble du process de formation en ingénierie pédagogique
- ✓ Développer un outil de formation innovant et ultra personnalisé
- ✓ Créer un jumeau numérique de l'entreprise
- ✓ Vous rendre autonome dans la gestion des accès et du reporting

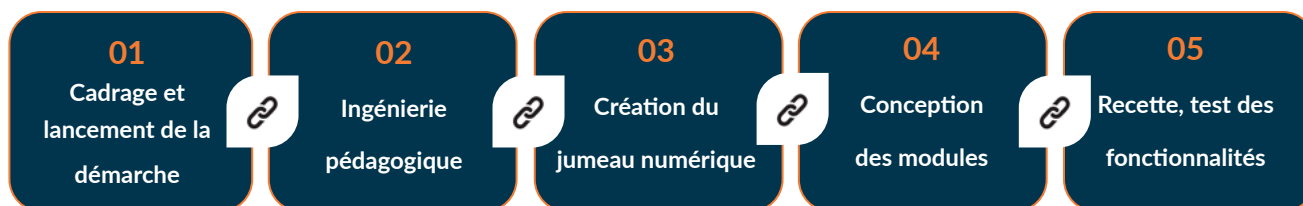


Vous êtes curieux ?



L'idée est qu'il faut mieux apprendre et mémoriser par l'expérience, en développant l'acquisition de gestes techniques en complément de l'apprentissage magistral et théorique.

Le principe de la formation immersive est la conception d'un parcours de formation personnalisé à votre entreprise intégrant toutes les spécificités de votre secteur d'activité. Notre approche des projets de formation immersive est pensée systématiquement sur la base de **5 piliers fondamentaux de réussite** :



Au-delà des obligations réglementaires et législatives relatives à la formation, notre solution de formation immersive est un véritable levier de performance et de productivité, apportant une réponse concrète :

Pour les ENTREPRISES

- Organiser la formation sans l'arrêt des équipements ou des chaînes de production
- Permettre la conservation et la transmission des savoirs
- Réduire les coûts de formation associés



Pour les TUTEURS

- Réduire le temps consacré à la formation des salariés en face à face
- Offrir la flexibilité pour former les nouveaux arrivants
- Optimiser les processus et procédures métier grâce au retour d'expérience.



Pour les APPRENANTS

- Aplanir la courbe d'apprentissage
- Acquérir une meilleure connaissance des marges de fonctionnement par rapport aux conditions accidentelles ou anormales
- Améliorer la qualité de leur travail et améliorer les taux de résolution à la première intervention



DEMANDE D'INSCRIPTION 2025



Seule la signature de la convention ou du contrat vaudra commande définitive

DEMANDE À NOUS RETOURNER

PAR MAIL : info@propuls.fr

FORMATION : LIEU DE LA FORMATION :

DATE(S) :

COÛT : HORAIRES :

PARTICIPANTS (Nom/Prénom)	FORMATION SST	FORMATION VISIO
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@
M ^R ☐ M ^{ME} ☐	Date de naissance :/...../.....	@

ENTREPRISE		
Raison sociale :	Groupe :	STRUCTURE DÉPENDANT DU :
Nom du représentant :	Effectif :	REGIME GENERAL ☐
Adresse :		REGIME AGRICOLE ☐
Code postal :	Ville :	FONCTION PUBLIQUE D'ETAT ☐
Tél :	Fax :	FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE ☐
		FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE ☐
		AUTRE : ☐
Numéro SIRET :	Code APE / activité :	

COORDONNEES DES CONTACTS			
Interlocuteur Principal :	Nom :	Tél :	@ :
Envoi des conventions	Nom :	Tél :	@ :
Envoi docs. administratifs après formation	Nom :	Tél :	@ :
Envoi facture	Nom :	Tél :	@ :
Contact service comptabilité	Nom :	Tél :	@ :

FACTURATION (si différente de l'entreprise)

☐ OPCO ☐ Pôle Emploi ☐ Autofinancement (Particulier)

CACHET DE L'ENTREPRISE	SIGNATURE
------------------------	-----------

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent, en adressant votre demande par mail ou par courrier à SAS PROPULS. SAS PROPULS s'engage en outre à prendre toutes précautions utiles afin de protéger les données à caractère personnel traitées par ses services, et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés



La Valoche - 49190 Rochefort sur Loire
Tél. 02 41 78 83 18 - Fax. 02 41 78 83 24
E-mail : info@propuls.fr

SIRET : 815 112 776 000 19

TPE

PME

PMI

GROUPES

COLLECTIVITÉS

+ de 12 500 ■
RÉFÉRENCES CLIENTS

12 347 ■
PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2023

RÉFÉRENCES DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ■
DISPONIBLES SUR DEMANDE EN LIGNE

CABINET INDÉPENDANT ET RESPONSABLE ■
DEPUIS PLUS DE 30 ANS

PRÉSENCE NATIONALE ■



FORMATION



MANAGEMENT



CONSEIL

La Valoche - 49190 Rochefort sur Loire
Tél. 02 41 78 83 18 - E-mail : info@propuls.fr

www.propuls.fr